Fiche de données de sécurité

Copyright, 2011, 3M Company Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Réference FDS:	23-2282-4	**Numéro de version:**	2.00
Date de révision:	18/01/2011	**Annule et remplace la version du :**	02/11/2010

Numéro de version Transport 2.00 (18/01/2011):

Cette fiche de données de sécurité est conforme au réglement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) Décapant Graffiti GR2

Codes d'identification 3M:
FZ-0100-1147-1 FZ-0100-1150-5 FZ-0100-1153-9 FZ-0100-1156-2 FZ-0100-1159-6
FZ-0100-1162-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Pour éliminer les graffiti sur les surfaces peintes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:
ADRESSE: 3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet www.3m.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)
Principaux dangers:
N Dangereux pour l'environnement
Xn Nocif
Inflammable

Eléments de l'étiquette

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symboles:

Xn	Xn Nocif
N	N Dangereux pour l'environnement

Contient:
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; 2-Méthylpropane-1-ol

Phrases de risque

R10	Inflammable
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques.Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence

S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S23C	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24	Eviter le contact avec la peau.
S39A	Porter une protection des yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage et l'étiquette.
S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Ingrédients selon la Directive Européenne des Détergents 684/2004

Le Nota P s'applique aux substances avec les n° CAS suivants 64742-48-9 et 64742-95-6.

Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EINECS 265-150-3	30 - 40	Xn:R65 - Note 4,H,P (EU) N:R51/53; R66; R67 (Classification 3M) Tox.aspiration 1, H304 - Note H,P (CLP) Tox. aquatique chronique 2, H411 (Fournisseur) STOT SE 3, H336 (3M)
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	EINECS 201-148-0	10 - 20	Xi:R37-38-41; R10; R67 (EU) Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1, H318; STOT SE 3, H336; STOT SE 3, H335 (CLP)
Acétate de n-butyle	123-86-4	EINECS 204-658-1	10 - 20	R10; R66; R67 (EU) Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H336 (CLP)
Oléate de sorbitan	1338-43-8	EINECS 215-665-4	1 - 10	
Alcools éthoxylés en C12-C15	68131-39-5	NLP 500-195-7	1 - 10	Xn:R22; N:R50 (Classification 3M) Tox. aigüe 4, H302; Aquatique aiguë 1, H400 (3M)
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	EINECS 202-436-9	1 - 10	Xn:R20; Xi:R36-37-38; N:R51/53; R10 (EU) Liq. Inflamm. 3, H226; Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335; Tox. aquatique chronique 2, H411 (CLP)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	EINECS 265-199-0	1 - 10	Xn:R65 - Note 4,H,P (EU) R10 (Fournisseur) R66; R67 (Classification 3M) Tox.aspiration 1, H304 - Note H,P (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226 (Fournisseur) STOT SE 3, H336 (3M)
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	EINECS 203-539-1	1 - 10	R10; R67 (EU)

				Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H336 (CLP)
Mésitylène	108-67-8	EINECS 203-604-4	1 - 5	Xi:R37; N:R51/53; R10 (EU) Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H335; Tox. aquatique chronique 2, H411 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section.
Veuillez svp vous réferer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1.Description des premiers secours:

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie : Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Évacuer la zone. Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Récupérer le matériau répandu. Se rappeler qu'ajouter un matériau absorbant ne supprimera pas les dangers toxiques, corrosifs, ou d'inflammabilité. Fermer le récipient.

6.4. Réferences à d'autres sections:
Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendat l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Eviter le contact avec les yeux. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols A utiliser uniquement dans une pièce bien ventilée Ne pas respirer les les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/…/antidéflagrant. Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme. Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:

1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	VLEPs France	VME (8 heures) : 188 mg/m3 (50 ppm); VLE (15 minutes) : 375 mg/m3 (100ppm)	Risque de pénétration percutanée.
Mésitylène	108-67-8	VLEPs France	VME contraignante (8 heures): 100 mg/m3 (20 ppm); VLE contraignante (15 minutes): 250 mg/m3 (50 ppm).	
Acétate de n-butyle	123-86-4	VLEPs France	VME (8 heures) = 710 mg/m3 (150 ppm); VLE (15 minutes) = 940 mg/m3 (200 ppm)	
2-Méthylpropane-1-ol	78-83-1	VLEPs France	VME (8 heures) : 150 mg/m3 (50 ppm)	
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	VLEPs France	VME contraignante (8 heures): 100 mg/m3 (20 ppm); VLE contraignante (15 minutes): 250 mg/m3 (50 ppm).	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
/
Valeurs limites de moyenne d"exposition
ppm : parties par million
mg/m3: milligrammes par mètre cube
/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion. Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions relevantes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Porter des gants de protection et un équipement de protection/des yeux/du visage.
Les protections des yeux suivantes sont recommandées: Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Porter des gants de protection.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle

Protection respiratoire:

Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur.
Demi-masque respiratoire ou masque complet à purification d'air avec des cartouches pour vapeurs organiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	clair, odeur fruitée
pH	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Point de fusion:	*Non applicable.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	21 - 55 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	1866.5 Pa
Densité relative	0.820 - 0.835 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Dioxyde de carbone	Non spécifié
Monoxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas étre reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Contact avec la peau:
Très irritant pour la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons, desséchement, crevasses, cloques et douleurs. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons et dessèchement.

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Effets sur les organes cibles
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Effets respiratoires : Les signes et les symtômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Données toxicologiques

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2	Ingestion		Pas de données de test disponibles; Estimation de la toxicité aigüe calculée >5000 mg/kg	Non-classifié (0% Inconnu)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale		CAS Review	Catégorie5
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion		CAS Review	Catégorie5
2-Méthylpropane-1-ol	Dermale		CAS Review	Catégorie5
2-Méthylpropane-1-ol	Ingestion		CAS Review	Catégorie4
Acétate de n-butyle	Dermale		CAS Review	Catégorie5
Acétate de n-butyle	Ingestion		CAS Review	Catégorie5
1-Méthoxy-2-propanol	Ingestion		CAS Review	Catégorie5
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Dermale		CAS Review	Catégorie5
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Ingestion		CAS Review	Catégorie5
Alcools éthoxylés en			Pas de données	

C12-C15			disponibles	
Oléate de sorbitan			Pas de données disponibles	
Mésitylène			Pas de données disponibles	

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Aucune données d'essais disponibles; estimé: irritant	Catégorie 2
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Moyennement irritant	Catégorie 3
2-Méthylpropane-1-ol		Moyennement irritant	Catégorie 3
Acétate de n-butyle		Irritation minimale.	Non-classifié
1-Méthoxy-2-propanol		Moyennement irritant	Catégorie 3
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Moyennement irritant	Catégorie 3
1,2,4-Triméthylbenzène		Moyennement irritant	Catégorie 3
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles	
Mésitylène		Pas de données disponibles	

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Aucune données d'essais disponibles; estimé: Irritant sévère	Catégorie 2A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Moyennement irritant	Non-classifié
2-Méthylpropane-1-ol		Irritant sévère	Catégorie 2A
Acétate de n-butyle		Irritant modéré	Catégorie 2B
1-Méthoxy-2-propanol		Moyennement irritant	Non-classifié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Moyennement irritant	Non-classifié
1,2,4-Triméthylbenzène		Irritant modéré	Catégorie 2B
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles	
Mésitylène		Pas de données disponibles	

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur	Classification UN

			SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur des données de composant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Pas de données disponibles	
2-Méthylpropane-1-ol		Pas de données disponibles	
Acétate de n-butyle		Pas de données disponibles	
1-Méthoxy-2-propanol		Pas de données disponibles	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Pas de données disponibles	
1,2,4-Triméthylbenzène		Pas de données disponibles	
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles	
Mésitylène		Pas de données disponibles	

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur des données de composant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Pas de données disponibles	
2-Méthylpropane-1-ol		Pas de données disponibles	
Acétate de n-butyle		Pas de données disponibles	
1-Méthoxy-2-propanol		Pas de données disponibles	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Pas de données disponibles	
1,2,4-Triméthylbenzène		Pas de données disponibles	
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles	
Mésitylène		Pas de données disponibles	

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Pas de données disponibles	Classification de la toxicité reproductive des cellules germinalesNon-classifié
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Pas de donnée de test disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Pas de données disponibles	
2-Méthylpropane-1-ol		Pas de données disponibles	
Acétate de n-butyle		Pas de données disponibles	
1-Méthoxy-2-propanol		Pas de données disponibles	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Pas de données disponibles	
1,2,4-Triméthylbenzène		Pas de données disponibles	
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles	
Mésitylène		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2			Pas de donnée de test disponible	Non-classifié basé sur les données des composants
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité			Pas de données disponibles	
2-Méthylpropane-1-ol			Pas de données disponibles	
Acétate de n-butyle			Pas de données disponibles	
1-Méthoxy-2-propanol			Pas de données disponibles	
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)			Pas de données disponibles	
1,2,4-Triméthylbenzène			Pas de données disponibles	
Alcools éthoxylés en C12-C15			Pas de données disponibles	
Oléate de sorbitan			Pas de données disponibles	
Mésitylène			Pas de données disponibles	

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2		Pas de donnée de test disponible				Non classifié - basé sur des données de composant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		Pas de données disponibles				
2-Méthylpropane-1-ol		Pas de données disponibles				
Acétate de n-butyle		Pas de données disponibles				
1-Méthoxy-2-propanol		Pas de données disponibles				
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)		Pas de données disponibles				
1,2,4-Triméthylbenzène		Pas de données disponibles				
Alcools éthoxylés en C12-C15		Pas de données disponibles				
Oléate de sorbitan		Pas de données disponibles				
Mésitylène		Pas de données disponibles				

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2			Pas de donnée de test disponible				Catégorie 2 basé sur les données des composants
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoi	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes				Non-classifié

		res	pour justifier une classification.				
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
2-Méthylpropane-1-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
2-Méthylpropane-1-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
Acétate de n-butyle	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
Acétate de n-butyle	Ingestion	dépression du	Certaines données				Non-classifié

		système nerveux central	positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				
1-Méthoxy-2-propanol	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
1-Méthoxy-2-propanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes				Non-classifié

			pour justifier une classification.				
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central | irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
Alcools éthoxylés en C12-C15			Pas de données disponibles				
Oléate de sorbitan			Pas de données disponibles				
Mésitylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti			Pas de donnée de test				Non classifié - basé sur des données de

GR2			disponible				composant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité			Pas de données disponibles				
2-Méthylpropane-1-ol			Pas de données disponibles				
Acétate de n-butyle	Inhalation	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.				Non-classifié
1-Méthoxy-2-propanol			Pas de données disponibles				
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)			Pas de données disponibles				
1,2,4-Triméthylbenzène			Pas de données disponibles				
Alcools éthoxylés en C12-C15			Pas de données disponibles				
Oléate de sorbitan			Pas de données disponibles				
Mésitylène			Pas de données disponibles				

Danger par aspiration

Nom	Valeur	Classification UN SGH
3M(TM) Décapant Graffiti GR2	Pas de donnée de test disponible	Non classifié - basé sur le composant et / ou données de viscosité
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Non-classifié

	classification.	
2-Méthylpropane-1-ol	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Acétate de n-butyle	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
1-Méthoxy-2-propanol	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
1,2,4-Triméthylbenzène	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non-classifié
Alcools éthoxylés en C12-C15	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Oléate de sorbitan	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié
Mésitylène	Pas un risque d'aspiration	Non-classifié

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu' un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible
Pas de données de tests relatives aux composants disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité:
Pas de donnée de test disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation:
Pas de donnée de test disponible

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter 3M pour plus d'information

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Aucune information disponible à ce moment, communiquer avec 3M pour plus de détails

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Eliminer les contenus/contenants en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Les déchets de produit peuvent être éliminés dans une installation agréée. Incinérer dans un incinérateur agréé pour les déchets dangereux.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous réferer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
070604* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FZ-0100-1147-1, FZ-0100-1150-5, FZ-0100-1153-9, FZ-0100-1159-6, FZ-0100-1162-0

ADR/RID: UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (contenant butyl acétate), 3., III, (--), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1993, FLAMMABLE LIQUID N.O.S., (CONTAINS BUTYL ACETATE), 3, III, LIMITED QUANTITY, Marine Pollutant, (CONTAINS HEAVY ALKYLATE NAPHTHA (PETROLEUM)), EMS: FE,SE.

ICAO/IATA: FORBIDDEN: IATA PRESSURE TEST ACC. 5.0.2.9 NOT PERFORMED ONPACKAGE

FZ-0100-1156-2

ADR/RID: UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (contenant butyl acétate), 3., III, (--), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1993, FLAMMABLE LIQUID N.O.S., (CONTAINS BUTYL ACETATE), 3, III, LIMITED QUANTITY, Marine Pollutant, (CONTAINS HEAVY ALKYLATE NAPHTHA (PETROLEUM)), EMS: FE,SE.
ICAO/IATA: (CONTAINS BUTYL ACETATE), III, LIMITED QUANTITY.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.
Contacter 3M pour plus d'informations.

Les informations sur les ingrédients ci-dessous sont données selon le réglement des détergents CE n°648/2004 :

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif après inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R10	Inflammable
R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques.Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision
Section 10: Stabilité (Information) modification.
Section 1: Titre principale modification.
1.2: Utilisations identifiés et pertinentes de la substance ou le mélange et les utilisations déconseillées rubrique modification.
1.3: Détails du fournisseur de la substance ou du mélange (Titre) modification.
1.4: Numéro de téléphone d'urgence (Titre) modification.
Section 3: Titre principale modification.
Setion 4: Titre principale modification.
Section 5: 5.1 Moyens d'extinction (Titre) modification.
Section 5: 5.3: Conseils pour les sapeurs-pompiers modification.
Section 5: 5.2: Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange (Titre) modification.
Section 6: 6.3: Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage modification.
Section 6: 6.2: Précautions environmentales (Titre) modification.
Section 6: Titre principale modification.
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: modification.
Section 7: Titre principale modification.
Section 8: Titre principale modification.
Section 8: 8.1: Paramètres de contrôle (Titre) modification.
Section 8: 8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle (Titre) modification.
Section 9: Etat physique (Titre) modification.
Section 9: 9.1: Information à base des propriétées physiques et chimiques (Titre) modification.
Section 9: 9.2: Autres informations (Titre) modification.
N° de version modification.
Date de révision modification.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients modification.
Section 8: Protection respiratoire (Titre) modification.
Section 8: Protection de la peau/la main (Titre) modification.
Section 12: 12.1: Toxicité (Titre) modification.
Section 12: 12.4: Mobilité dans le sol (Titre) modification.
Section 12: 12.2: Persistence et dégradabilité (Titre) modification.
Section 12: 12.3 Potentiel bioaccumulative (Titre) modification.
Section 12: 12.5: Résultats de l'évaluation PBT et vPvB modification.

Section 12:12.6: Autres effets indésirables modification.
Section (Titre): Numéro de version du transport (Text) modification.
Section 13 : information codes déchets UE modification.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information modification.
Section 9: Dangers d'explosion information modification.
Section 9: Propriétés comburantes information modification.
Section 2: Autres phrases de risques modification.
Section 2: Etiquette - remarques modification.
Copyright modification.
Section 9: Point de fusion (Information) modification.
Section 9: Limites inflammables (LEL) (Information) modification.
Section 9: Limites inflammables (UEL) (Information) modification.
Section 1: Issue initiale modification.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Titre) ajouté.
Section 4: Premiers soins après contact oculaire (Titre) ajouté.
Section 4: Premiers soins après ingestion (Titre) ajouté.
Section 4: Premiers soins après inhalation (Titre) ajouté.
Numéros d'identification 3M ajouté.
Numéros d'identification 3M ajouté.
Section 11: Renseignements sur les effets toxicologiques (Titre) ajouté.
Section 11: Signes et symptômes d'exposition (Titre) ajouté.
Section 11: Toxicité acute (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Toxicité acute (Tableau ATE - text) ajouté.
Risque d'aspiration (Tableau) ajouté.
Section 11: Tableau Aspiration (Titre) ajouté.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) ajouté.
Section 11: Classification (Disclaimer) ajouté.
Section 11: Renseignements supplémentaires toxicologiques ajouté.
Section 11: Effets sur la santé (Titre) ajouté.
Carcinogénity (Tableau) ajouté.
Section 11: Tableau carcinogénicité (Titre) ajouté.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Lésions oculaires graves / irritant (Tableau - Titre) ajouté.
Table: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire ajouté.
Mutagénicité des cellulles germinales (Tableau) ajouté.
Section 11: Mutagénicité des cellules germinales (Titre tableau) ajouté.
Section 11: Effets aux organes cibles (Titre) ajouté.
Sensibilisation de la peau (Tableau) ajouté.
Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau) ajouté.
Section 11: Nom tableau (Titre) ajouté.
Section 11: Tableau de la reproduction et / ou du développement (Titre) ajouté.
Toxicité pour la reproduction (Tableau) ajouté.
Section 11: Toxicité pour la reproduction (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Route (Tableau - Titre) ajouté.
Corrosion de la peau (Tableau irritation) ajouté.
Section 11: Sensibilisation de la peau (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Organisms (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Organes Cibles (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Organes Cibles - exposition répété (Tableau - Titre) ajouté.
Organes Cibles - Répété (Tableau) ajouté.
Section 11: Organes cibles - exposition unique (Tableau - Titre) ajouté.
Organes Cibles - unique ajouté.
Section 11: Dates toxicologiques (Titre) ajouté.

Section 11: Classification UN SGH (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Valeur (Tableau - Titre) ajouté.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) ajouté.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) ajouté.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) ajouté.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) ajouté.
Section 11: Les effets sur la santé (Autre information) ajouté.
Section 11: Corrosion cutanée / irritation (Tableau - Titre) ajouté.
- Utilisations identifiées (Titre) ajouté.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) ajouté.
Section 3: Déclaration ajouté.
Section 12: Avertissement de classification ajouté.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) ajouté.
Section 2: 2.1: Classification de la substance ou du mélange (Titre) ajouté.
Section 2: 2.2: Eléments d'étiquette (Titre) ajouté.
Section 2: 2.3: Autres dangers (Titre) ajouté.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) ajouté.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) ajouté.
Section 5: Feu - Dangers particuliers (Information) ajouté.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) ajouté.
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) ajouté.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) ajouté.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) ajouté.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) ajouté.
Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations. ajouté.
Section 7: 7.1: Précautions à prendre pour la manipulation ajouté.
Section 7: 7.2: Conditions de stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités ajouté.
Section 7: 7.3: utilisation finale spécifique ajouté.
Section 7: Plus d'information (statement) ajouté.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) ajouté.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécrité ajouté.
Section 8: 8.1: Tableau OEL (Titre) ajouté.
Section 8: 8.2.2: Équipement de protection individuelle (EPI) (Titre) ajouté.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) ajouté.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) ajouté.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) ajouté.
Section 10: 10.1: Réactivité (Titre) ajouté.
Section 10: 10.2: Stabilité chimique (Titre) ajouté.
Section 10: 10.3: Possibilité des réactions dangereux (Titre) ajouté.
Section 10: 10.4: Conditions à éviter (Titre) ajouté.
Section 10: 10.5: Matériaux incompatibles (Titre) ajouté.
Section 10: 10.6: Produits de décomposition dangereux ajouté.
Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits ajouté.
Section 10.1: Réactivité (Information) ajouté.
Section 13: 13.1: Méthode de traitement des déchets (Titre) ajouté.
Section 13: 13.1Elimination des déchets ajouté.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS ajouté.
Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) ajouté.
Section 4: 4.2: La plupart des symptômes importants et les effets, à la fois aigus et retardés ajouté.
Section 4: 4.3: Indication de toute l'attention médicale immédiate et un traitement spécial requis (Titre) ajouté.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) ajouté.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) ajouté.
Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) ajouté.
Section 4: Premiers soins après 'ingestion (Information) ajouté.
Section 4: Premiers soins - notes au médecin (REACH/GHS) ajouté.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. ajouté.
Section 16: Liste des codes de mentions H (Titre) ajouté.
Section 4.4.2: Effets toxicologiques (Information - text) ajouté.
Section 8: 8.2: Contrôles de l'exposition ajouté.
Section 10: 10.6: Produits de décomposition (Tableau - colonne 1 - Titre) ajouté.
Section 10: 10.6: Produits de décomposition dangereux (Tableau - colonne 2 - Titre) ajouté.
Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) ajouté.
Section 15: 15.2: évaluation de la sécurité chimique ajouté.
Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006. ajouté.
Section 11: Les effets potentiels de contact avec les yeux (Titre) ajouté.
Section 11: Effets potentiels de contact avec la peau (Titre) ajouté.
Section 11: Effets potentiel d'inhalation (Titre) ajouté.
Section 11: Effets potentiels d'ingestion (Titre) ajouté.
Section 7: Manipulation a été supprimé.
Section 3: Effets potentiels de contact avec les yeux (Titre) a été supprimé.
Section 3: Effets potentiels de contact avec la peau (Titre) a été supprimé.
Section 3: Effets potentiel d'inhalation (Titre) a été supprimé.
Section 3: Effets potentiel d'ingestion (Titre) a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux - la décontamination - a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux - assistence médical a été supprimé.
Section 5: Moyens d'extinction (Information) a été supprimé.
Section 7: Stokage (Titre) a été supprimé.
Section 8 : Contrôle de l'exposition professionnelle a été supprimé.
Section 8: Prévention de l'ingestion (Information) a été supprimé.
Section 10: Tableau: Décomposition dangereux ou sous-produits a été supprimé.
Section 13: Méthode de traitement des déchets (Titre) a été supprimé.
Section 13 : Méthode d'élimination a été supprimé.
Section 4: Premiers secours après contact avec la peau - fin de l'exposition a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau - décontamination a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau - assistance médicale a été supprimé.
Section 4: Premiers secoursaprès contact avec la peau (Titre) a été supprimé.
Section 4 : Inhalation a été supprimé.
Section 4 : Inhalation - assistance médicale a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après ingestion - décontamination a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après ingestion - intervention a été supprimé.
Section 4: Premiers soins après ingestion - assistance médicale a été supprimé.
Section 3: Autres effets de santé (Information) a été supprimé.
Rubrique 6: Mesures de libération a été supprimé.
Protection respiratoire a été supprimé.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection a été supprimé.
Section 3 : phrase ingrédient a été supprimé.
Premiers secours a été supprimé.
Section 2 : Phrase de risque a été supprimé.
Section 5: Moyens d'extinction inappropriés (Titre) a été supprimé.
Section 8: Protection de la main (Titre) a été supprimé.
Section 8: Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: (pas de dates disponibles) a été supprimé.
Section 8: Contrôle de l'exposition a été supprimé.
Section 8: 8.2.3: Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement (Titre) a été supprimé.
Section 9: Section 9: Information importante de la sécurité, la santé et l'environnement (Titre) a été supprimé.
Section 10: Produits de décomposition dangereux a été supprimé.
Section 10: Tableau de Produits de décomposition dangereux (Substance) (Colonne) (Titre) a été supprimé.
Section 10.1: Conditions à éviter (Titre) a été supprimé.

Section 10.2: Matériaux à éviter (Titre) a été supprimé.
Section 10: Produits de décomposition dangereux (Titre) a été supprimé.
Section: Phrases de riques (Information) a été supprimé.
Section 11: Autres effets de santé (Titre) a été supprimé.
Section 16: Restrictions de l'utilisation (Titre) a été supprimé.
Section 7 : Manipulation a été supprimé.
Section 7: Information de stockage a été supprimé.
Section 8: Prévention d'ingestion (Titre) a été supprimé.
Section 8 : Protection des yeux / du visage a été supprimé.
Section 8 : Protection respiratoire a été supprimé.
ection 8: Protection de la peau (Information) a été supprimé.
Section 5 : Moyens d'extinction non appropriés a été supprimé.
Section 5: Procédures contre l'incendie (Information) a été supprimé.
Section 11: Effets potentiels après contact avec les yeux (information) a été supprimé.
Section 11 : Information sur les effets respiratoires potentiels a été supprimé.
Section 11: Effets potentiels d'ingestion (Information) a été supprimé.
Section 11: Effets potentiels après contact avec la peau (information) a été supprimé.
Section 12: Pas de dates displonibles (Information) a été supprimé.
Section 12: Risque environnementale (Information) a été supprimé.
Précautions personelles a été supprimé.
Procédures environnementaux a été supprimé.
Section 6 : Méthode de nettoyage a été supprimé.
Section 2: Autres dangers (Titre) a été supprimé.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) a été supprimé.
Voir en section 16 de la FDS pour le texte complet des phrases de risques R a été supprimé.
Section 16 : Restrictions d'utilisation a été supprimé.
Section 2: Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certaines substances. a été supprimé.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. 3M n'est pas responsable pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr